



MINISTÈRE  
DE LA TRANSFORMATION  
ET DE LA FONCTION  
PUBLIQUES

Liberté  
Égalité  
Fraternité



**Conférence ministérielle  
informelle des Ministres et  
Commissaires chargés de la  
transformation et de la fonction  
publiques**

*Strasbourg, le 17 mars 2022*

**Amélie de Montchalin, ministre de la transformation et de la fonction publiques, a réuni les ministres européens de l'administration publique**, en coordination avec Johannes Hahn, commissaire européen chargé du budget et de l'administration, et Elisa Ferreira, commissaire européenne chargée de la cohésion et des réformes, à Strasbourg, à l'Institut national du service public, dans le cadre de la présidence française du Conseil de l'Union européenne.

Alors que l'Union européenne doit faire face depuis deux ans à la pandémie de la COVID-19, les ministres ont salué la **mobilisation et l'adaptation des agents publics pour maintenir la continuité des services publics et déployer un plan de relance européen inédit**. Ils ont également rappelé la contribution des agents et des administrations publiques aux ambitions du socle européen des droits sociaux, et à la promotion des valeurs de paix et de démocratie sur le continent européen.

Dans la continuité de la déclaration finale de leur précédente réunion à Lisbonne le 22 juin 2021 pendant la présidence portugaise du Conseil de l'Union européenne, ils ont échangé

sur les **défis communs** auxquels font face les administrations publiques européennes, autour de **trois axes de travail** visant à développer :

1. **Des fonctions publiques attractives, modernes et innovantes qui donnent l'exemple ;**
2. **Des services publics transparents et résilients qui répondent aux attentes des usagers ;**
3. **Des services publics numériques de qualité, inclusifs qui respectent les valeurs européennes.**

Les ministres ont marqué leur volonté de **poursuivre la coopération et l'échange d'expertise entre les administrations publiques au sein de l'Union européenne**, dans le respect des modèles et prérogatives spécifiques des États membres et de la Commission européenne quant à leurs administrations respectives.

Ces échanges pourront notamment s'intensifier grâce au **renforcement de la mobilité européenne des agents publics**, en particulier par le développement d'un programme d'échange volontaire de mobilité des agents publics dédié à la transformation publique entre les administrations publiques des États membres et avec la Commission européenne.

Les ministres ont également **assisté à la présentation de sept projets numériques particulièrement prometteurs portés par sept États membres**, dans un objectif de meilleur partage des solutions numériques en Europe, notamment permis par le logiciel libre.

En conclusion de leur échange, les ministres ont adopté avec le soutien de la Commission européenne une **déclaration sur les valeurs et les défis communs aux administrations publiques européennes**, disponible au lien :

<https://frpresitebo.consilium.europa.eu/media/dsont5pa/declaration-strasbourg17-03-fr.pdf>

Ils sont convenus de la nécessité de **poursuivre un échange politique régulier sur la transformation des administrations publiques européennes**.

**Contacts presse du cabinet de la  
Ministre de la Transformation et de la  
Fonction publiques**

[presse.mtfp@transformation.gouv.fr](mailto:presse.mtfp@transformation.gouv.fr)

01 53 18 42 68